

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2008

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry – POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)
BUCHAUT Romain – ROUANET Christian – BELOTTI Michel – BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE
Véronique – LE PENVEN Françoise – GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth –
COURRIAS Bernard

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. AIDE AUX ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'allouer une aide forfaitaire de 670.00 € à tout étudiant de l'Enseignement Supérieur qui remplit les conditions d'attribution (après examen des dossiers en commission).
- **DIT** Que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2008.

2. DEMANDES DE PRISE EN CHARGE BAFA

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'aider financièrement, les jeunes gens désirant passer la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) selon les conditions définies par délibération.
- **DIT** Que la Commune participera à un maximum de 75% du coût de la formation à laquelle pourront être déduits les participations d'autres organismes (CAF, ...)
- **DIT** Que les frais de formation en internat ou externat seront versés au centre de formation UFCV à Marseille, 293 Rue Paradis.
- **DIT** Que les crédits seront prévus chaque année au Budget Primitif, article 6184 « versement à des organismes de formation »

3. REVISION DES TARIFS M3 (EAU ET ASSAINISSEMENT CONSOMMATION 2009)

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de fixer les tarifs suivants pour la facturation d'eau consommée en 2009.
 - Abonnés Village :
 - 0,605 le m3 d'eau consommée en 2009
 - 0,403 la redevance assainissement en prenant pour référence le m3 d'eau consommée
 - Abonnés Ecart et Zone Industrielle :
 - 1,421 le m3 d'eau consommée en 2009
 - 0,403 la redevance assainissement en prenant pour référence le m3 d'eau consommée
- **DIT** Que pendant les périodes de sécheresse si le village est alimenté par le CEA Cadarache, la Commune appliquera à tous les abonnés le même tarif qu'aux écarts et la zone industrielle.

4. PROGRAMME FORET COMMUNALE 2009 – DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil

a. PROGRAMME DE TRAVAUX PRESENTE PAR LES SAPEURS FORESTIERS

- **APPROUVE** la proposition de travaux d'entretien, de prévention débroussaillage Programme 2009 qui seront réalisés par les Sapeurs Forestiers (partie du CO 113)
- **SOLLICITE** l'intervention du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux.

b. PROGRAMME DE TRAVAUX PRESENTE PAR L'ONF

- **APPROUVE** le devis de travaux d'amélioration de la Forêt Communale Exercice 2009 établi par l'Office Nationale des Forêts.
- **SOLLICITE** l'attribution de la subvention auprès du Conseil Général.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous documents et acte relatif à ce projet.

5. INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION POUR VOIRIES ET RESEAUX

Après avoir pris connaissance du nouveau dispositif de financement des extensions et renforcements des réseaux publics de distribution d'électricité, à l'unanimité des Membres Présents, le Conseil

- **DECIDE** d'instaurer le régime de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) qui permettra à la Commune de percevoir une contribution de la part de propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement.

6. PROPOSITION D'EMPRUNT POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT (PSIG)

Après avoir pris connaissance des différentes offres de prêt pour financer les travaux d'aménagement du P.S.I.G (Peloton de Surveillance et Intervention de Gendarmerie Nationale), à l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal

- **JUGE** opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 500 000.00 € pour financer les travaux d'investissement du PSIG.
- **DECIDE** de contacter auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse un prêt à taux fixe d'un montant de 500 000.00 € à périodicité semestrielle sur une durée de 20 ans.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout acte permettant de réaliser cette opération.

7. PROPOSITION DE VENTE DE TERRAINS A LA COMMUNE APPARTENANT AUX HERITIERS ARTAUD HENRI

A l'unanimité des Membres Présents, le Conseil

- **DECIDE** de faire les propositions suivantes aux conjoints ARTAUD Henri qui souhaitent vendre les terrains à la Commune cadastrés :
 - Section A n°166
 - Section C n°68, 155, 251, 252 et 181 (Zone Castellet)
 - Section D n°178

D'une contenance totale de 26 669 m²

au prix de : Zone NAE : 1,5 € le m² - Zone ND : 0,3 € le m² - Zone NC : 0,6 € le m²

Soit un prix Total de : 13 256,70 €

Si les intéressés acceptent les propositions, les actes seront passés par devant Maître DOUCIERE, Notaire à Peyrolles en Provence.

- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour le suivi administratif et financier du dossier.

8. MOTION CONTRE LA LOI INSTAURANT UN SERVICE MINIMUM « DROIT D'ACCUEIL » DANS LES ECOLES

Après avoir pris connaissance du dossier, à l'unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal

- **ADOpte** la motion contre la loi instaurant un service minimum « Droit d'Accueil » dans les écoles. (Motion ci annexée au Compte rendu)

Informations et Questions diverses

- ❖ Décision à l'unanimité du Conseil de déplacer l'aire des Camping Cars de l'Allée des Platanes vers un lieu plus adapté.
- ❖ L'attribution du local commercial n°10 est reportée au prochain conseil dans l'attente d'une décision définitive de la Poste (Dernier délai)
- ❖ Projet de changement du minibus pour le budget 2009

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.